
VESTIAIRES DU CENTRE AQUATIQUE DESJARDINS DE GRANBY

Granby, le 18 décembre 2023. – À la suite d'un sondage effectué auprès des usagères et usagers du centre aquatique Desjardins, le conseil municipal a décidé de rétablir les vestiaires distincts pour femmes et pour hommes ainsi que de conserver un vestiaire universel, et ce, à partir du 3 janvier 2024.

« Bien conscient des réactions qu'a pu susciter la décision de mettre en place trois vestiaires universels au centre aquatique, il était important pour le conseil municipal d'offrir à toutes les utilisatrices et à tous les utilisateurs la possibilité de s'exprimer sur la question par l'entremise d'un sondage afin de s'assurer de bien répondre à leurs besoins. À la lumière des résultats, nous avons pris la décision de rétablir les vestiaires pour femmes et pour hommes ainsi que de maintenir un vestiaire universel. Nos infrastructures sportives se doivent d'être inclusives afin que toutes et tous puissent y bouger dans le plaisir », a indiqué Mme Julie Bourdon, la mairesse de Granby.

En effet, cette décision a été prise en fonction des résultats d'un sondage acheminé à 2 656 adresses de courriel et accessible du 23 au 30 novembre derniers. Le sondage visait à recueillir les impressions des utilisatrices et utilisateurs du centre aquatique en ce qui a trait aux vestiaires universels. Les répondantes et répondants étaient des personnes adultes possédant une carte-loisirs ou une carte de membre valide, ou encore étant inscrites ou ayant des enfants inscrits aux cours offerts à la session d'automne 2023. Il était également possible de se procurer une version papier du sondage sur place, au centre aquatique. Au total, 773 personnes ont pris le temps de répondre au sondage.

L'analyse des résultats permet d'observer que près de 25 % se disent plutôt satisfaits ou très satisfaits à l'égard de cette nouvelle configuration, et que 58 % des personnes répondantes ont une perception négative du changement pour des vestiaires universels.

Il est important de souligner que dans une volonté d'assurer la sécurité et le bien-être des utilisatrices et utilisateurs du centre aquatique, la réglementation en vigueur sera maintenue. Ainsi, la nudité demeure interdite et il n'est pas permis de circuler en sous-vêtements. Il est obligatoire de se changer dans une cabine, mais les enfants de 9 ans et moins peuvent cependant être couverts par une serviette lorsqu'ils se changent. Finalement, il est permis de se déplacer d'une douche à une cabine enroulé dans une serviette couvrant les parties intimes.

« Je tiens également à rappeler que même si certains sujets peuvent nous interpeller plus que d'autres, il ne peut être toléré que l'on s'adresse au personnel municipal de façon

irrespectueuse ou agressive. Si le bien-être des utilisatrices et utilisateurs des services municipaux nous tient à cœur, celui de notre personnel est tout aussi important, et c'est pourquoi la civilité est de mise en tout temps », a tenu à préciser Mme Bourdon.

Pour tout commentaire ou toute question, nous vous invitons à remplir le formulaire à cet effet au granby.ca/vestiaires.

– 30 –

Source : Ville de Granby